

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 15 décembre 2025

Délibération CA n° 202512-10

### DÉLIBÉRATION

#### APPROBATION DE LA DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU PRÉSIDENT – PAULINE BOSREDON, DIRECTRICE-ADJOINTE DE L'ED 556 HSRT

*Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.715-1 et L.715-2 ;*

*Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;*

*Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014 portant approbation des statuts de Normandie Université ;*

*Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;*

*Vu la délibération CA N°202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;*

*Vu la décision du Conseil de l'École Doctorale n°556 Homme, Sociétés, Risques, Territoire (ED 556 HSRT) du 17 octobre 2025 portant élection de Pauline BOSREDON en qualité de Directrice-Adjointe de l'ED ;*

*Considérant la présentation de la délégation de signature du Président – Pauline BOSREDON, Directrice-Adjointe de l'ED 556 HSRT.*

#### Article 1 :

Suite à la nomination de Madame Pauline BOSREDON, en tant que Directrice-Adjointe de l'École Doctorale n°556 Homme, Sociétés, Risques, Territoire (ED 556 HSRT), le 17 octobre 2025 lors du Conseil de l'ED, nous soumettons à l'avis de Conseil d'Administration la délégation de signature correspondant. Le procès-verbal de sa nomination est annexé à la présente délibération.

#### Article 2

Le périmètre de la délégation est le suivant :

Madame Pauline BOSREDON a l'autorisation de signer tout acte relatif au périmètre de sa responsabilité, dans les limites des activités de l'École Doctorale Homme, Sociétés, Risques, Territoire.

Sont exclus de la délégation les documents suivants : les diplômes du doctorat, les dépenses et les recettes, les contrats de travail, les marchés publics et les conventions.

#### Article 3

L'arrêté de délégation de signature sera disponible à la consultation à la Présidence de l'Établissement, ainsi que sur son site internet. L'arrêté entrera en vigueur à compter de sa publication.

#### Article 4

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

**Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature du Président à Madame Pauline BOSREDON, Directrice-Adjointe de l'École Doctorale n°556 Homme, Sociétés, Risques, Territoire (ED 556 HSRT)**



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 15 décembre 2025

Délibération CA n° 202512-10

Résultats des votes – Nombre de votants : 36
Pour : 32
Abstention : 2
Contre : 0
Bulletins blancs : 0
Ne prend pas part au vote : 2
Votes via l'outil Balotilo

Adoptée en Conseil d'Administration le 15 décembre 2025,  
Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR



Annexe :

Capture d'écran : résultats Balotilo (Participation : 94% - 34 votes pour 36 votants)

### Approbation de la délégation de signatures de Pauline BOSREDON, Directrice-Adjointe de l'ED 556 HSRT

Nombres de voix :

**32** Pour

**2** Abstention

**0** Contre

Bulletins blancs : 0

